



Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 22 juin à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/06/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, David JARRY, Julien BONNET, Karine BOISSONNEAU, Myriam COUTANCEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU), Benoit LOISEAU.

Mr Dominique BAUDOUIN a été élu secrétaire de séance

N°2023-025 annule et remplace la délibération N° 2023-002 Réhabilitation et agrandissement d'une MAM – attribution des lots

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux de transformation d'un bâtiment existant en Maison d'Assistante Maternelle a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure. Cette consultation a été lancée le 30 novembre 2022 pour une remise des offres fixée au 20 décembre 2022 à 12H00.

La consultation comprenait 13 lots :

Lot	Désignation
1	Terrassement – Aménagements extérieurs
2	Gros œuvre
3	Charpente – Bardage – Enseigne
4	Ravalement
5	Couverture tuiles – Etanchéité
6	Menuiserie extérieures et intérieures
7	Cloison sèches
8	Chape – Carrelage – Faïence
9	Plomberie – Chauffage
10	Electricité – VMC – Sécurité
11	Photovoltaïque
12	Peinture – sols souples
13	Agencement

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 21 décembre à 10h00 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

Lots	Désignation	Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
1	Terrassement – Aménagements extérieurs	JOURDAIN TP	24 852,89 €	29 700,28 €
2	Gros œuvre		56 670,75 €	66 794,70 €
3	Charpente – Bardage – Enseigne			

4	Ravalement	99_DE-079-217901479-20230622-2023-025-DE Thouarsais	6 160,64 €	7 392,77 €
5	Couverture tuiles – Etanchéité	SARL Clochard	12 088,91 €	14 506,69 €
6	Menuiserie extérieures et intérieures	SARL Olivier	29 673,76 €	34 041,22 €
7	Cloison sèches	Vergnaud	29 551,09 €	33 202,64 €
8	Chape – Carrelage – Faïence	Bossard	12 535,26 €	14 307,76 €
9	Plomberie – Chauffage			
10	Electricité – VMC – Sécurité			
11	Photovoltaïque			
12	Peinture – sols souples	Merlet Déco	23 272,05 €	26 717,80 €
13	Agencement	SARL Olivier	12 055,60 €	14 456,92 €

Le montant total des lots attribués s'élève ainsi à 206 860,95 € HT, soit 241 120,78 € TTC.

Le planning prévisionnel des marchés prévoit un démarrage des travaux au printemps 2023.

Les lots 3 ; 9 ; 10 et 11 étant infructueux le 21 décembre 2022 pour absence d'offres et une nouvelle procédure adaptée a été engagée avec une remise des offres au 15 février 2023.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ◆ D'attribuer les marchés des lots relevant de la procédure adaptée, les lots 1 ; 2 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 12 et 13, aux entreprises classées premières par la Commission de Mise en Concurrence
- ◆ D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux afférents avec les entreprises, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés ;
- ◆ De dire que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au budget.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 22 juin 2023

Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU

